

Un matin de 2009, je me réveille électrosensible.

C'est le wifi des voisins qui a déclenché mon électrosensibilité.

Et pourtant il était 2 étages en dessous.

Je découvre qu'il y a 600mvolts chez moi et que cette pollution est due non seulement à cette wifi mais aussi aux antennes relais situées à 300m de chez moi.

Elles me nuisaient depuis 10 ans sans que je le sache.

J'ai les symptômes habituels de tout électrosensible (dont les insomnies)

Ce jour de 2009 ma vie a basculée.

Je fais les démarches pour obtenir la Reconnaissance Travailleur Handicapé (RQTH)

Je l'obtiens vite ce qui va m'aider.

Mon directeur est alors formidable : il demande à tous les salariés d'éteindre leur portable en ma présence.

Il me donne aussi une pièce refuge en cas de besoin.

Il m'a ainsi permis d'aller au bout de ma carrière professionnelle.

J'entreprends le parcours médical, les traitements et la protection de mon logement :

Coût : 15000€

J'achète un baldaquin et je blinde moi-même mon appartement ; la pollution électromagnétique baisse de 600mvolts à 6mvolts !

Mais malgré le blindage, le wifi des voisins passe. Je ne peux donc toujours pas dormir.

Pensant le CPL (courant porteur en ligne) inoffensif, je leur propose comme alternative de leur fournir un boîtier CPL.

Ils acceptent et coupent le wifi.

Je passe une nuit cauchemardesque : j'ai de graves irrégularités cardiaques, je crains une crise cardiaque, j'ai failli appeler le SAMU.

Le lendemain, je reprends le boîtier CPL fourni et les personnes acceptent de câbler.

Enfin, je peux dormir !

Le compteur Linky fonctionnant avec WIFI et CPL, je suis terrorisée à l'idée de son installation dans la copropriété.

Enfin ma santé s'améliore et se stabilise.

Mais que faire pour assurer ma sécurité si difficilement acquise ?

Je tente alors de créer une petite copropriété de personnes électrosensibles et d'amis d'électrosensibles.

Pour cela, j'achète le studio contigu au mien, je le blinde et le loue à une personne électrosensible.

Puis je loue le studio du dessous afin qu'il soit habité par une personne aussi électrosensible.

Et pour finir, nous votons en Assemblée Générale le refus de tout compteur de type Linky.

Après 6 ans d'épreuves, j'ai enfin trouvé un équilibre mais celui-ci reste fragile.

Si un seul compteur Linky était installé dans la copropriété, il rayonnerait dans tout l'immeuble.

Avec le blindage, mon lieu de vie se transformerait en four à micro ondes !...

J'ai 62 ans. Je vis là depuis 16 ans. J'ai le droit de vouloir rester chez moi.

Madame la Ministre, vous faites partie des rares personnes en France qui osent s'opposer aux lobbies.

Je compte sur votre soutien actif pour pouvoir rester chez moi et y vivre sans danger.

Brigitte